

Rapport d'évaluation

Suivi 2001-2002 de la mise en oeuvre du plan d'aide à la réussite du Cégep de Rivière-du-Loup

26 février 2003

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 

Québec, le 10 mars 2003

Monsieur Gilles Bacon
Directeur général
Cégep de Rivière-du-Loup
80, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1R1

Objet : Suivi de la mise en œuvre du plan d'aide à la réussite (2001-2002)

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion tenue le 26 février 2003, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné le suivi fait par le Cégep de Rivière-du-Loup de la mise en œuvre de son plan d'aide à la réussite en 2001-2002.

La Commission estime que, dans l'ensemble, le plan paraît en bonne voie de réalisation. La plupart des mesures prévues ont effectivement été mises en place. La Commission note que le Collège juge particulièrement efficaces certaines d'entre elles, dont le plan d'intervention en première année d'études et l'invitation officielle, pour les élèves en difficulté, à visiter le centre d'animation linguistique.

La Commission se prononcera sur la valeur et l'efficacité du plan lorsque celui-ci aura été mené à terme, soit en 2004.

Enfin, elle remercie le Collège de lui avoir fait part de ses réflexions sur le contexte dans lequel s'inscrivent les exigences de la réussite dans l'enseignement collégial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Analyse et rédaction : Chantal Bouchard, agente de recherche